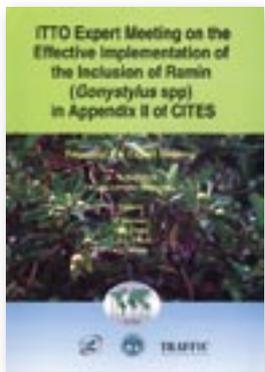


► **Aminah, H., Chen, H.k., Chua, L.s.l. et Khoo, K.c. (eds) 2007. ITTO Expert Meeting on the Effective Implementation of the Inclusion of Ramin (*Gonystylus* spp.) in Appendix II of CITES. ISBN 978 983 2181 84 2**

Dépositaire: Secrétariat de l'OIBT (voir l'adresse complète à la page 2)

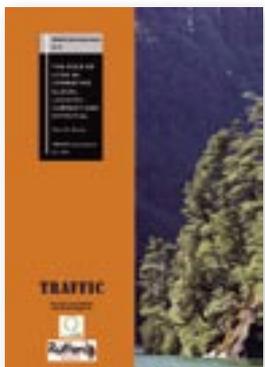


Ce rapport présente les travaux d'un atelier parrainé par l'OIBT, accueilli en mai 2006 par le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement et organisé conjointement par l'Institut de recherche forestière de Malaisie, le Département des forêts de Malaisie péninsulaire et le Conseil malaisien de l'industrie du bois, en collaboration avec TRAFFIC.

Ce volume contient un résumé de l'atelier, l'accent étant mis sur les recommandations formulées par quatre groupes de travail concernant: l'état écologique et le bilan de la gestion du ramin; un panorama du marché et du commerce international de ramin; le renforcement des capacités en vue de satisfaire les exigences de l'inscription du ramin à l'Annexe II de la CITES; ainsi que la coordination et la coopération en vue de l'application efficace des dispositions relatives à l'inscription du ramin à l'Annexe II de la CITES. Voir à la page 3 un article sur l'atelier et ses résultats.

► **Chen, H.k. 2006. The rôle of CITES in Combating Illegal Logging – Current and Potential. TRAFFIC International, Cambridge, Royaume-Uni. ISBN 1 85850 221 7**

Dépositaire: TRAFFIC International, 219a Huntingdon Road, Cambridge CB3 0DL, Royaume-Uni; Tél 44-1223-277427; Fax 44-1223-277237; traffic@trafficint.org; www.traffic.org



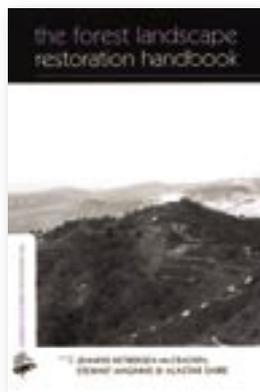
Ce rapport de la série en ligne de TRAFFIC considère que la CITES est le seul mécanisme international aisément disponible qui puisse être employé pour appliquer des sanctions efficaces à l'exploitation forestière illégale et/ou au commerce illégal des espèces de bois inscrites aux Annexes de la Convention. Commandé par la Banque

mondiale, ce rapport passe en revue les outils prévus dans la CITES pour déterminer s'ils sont susceptibles de réduire les coupes illégales et de renforcer la gouvernance des forêts. Il est axé sur l'étude de quatre cas d'espèces: alerce (*Fitzroya cupressoides*—Annexe I), bois d'agar (*Aquilaria malaccensis*—Annexe II), acajou grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*—Annexe II) et ramin (*Gonystylus* spp.—Annexe II). Le rapport fait également un tableau de l'ensemble des législations et procédures administratives concernant les forêts et le commerce du bois, et donne quelques définitions de ce que l'on entend par exploita-

tion forestière illégale et bois illégal, en précisant que l'absence de définitions généralement convenues pose problème. Par ailleurs, il fournit un certain nombre de recommandations qui pourraient être adoptées au niveau des pays pour relier la CITES à des mesures de contrôle de l'exploitation illégale d'espèces inscrites aux Annexes de la Convention.

► **Rietbergen-McCracken, J., Maginnis, S. et Sarre, A. (eds) 2007. The Forest Landscape Restoration Handbook. Earthscan, Londres, Royaume-Uni. ISBN 1 84407 369 6**

Dépositaire: Earthscan, 8-12 Camden High Street, Londres NW1 0JH, Royaume-Uni; earthinfo@earthscan.co.uk; www.earthscan.co.uk



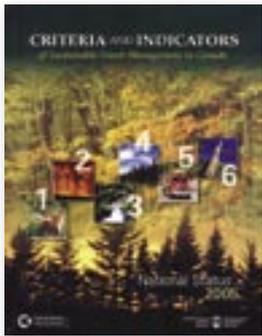
Ce rapport a paru à l'origine dans la Série technique de l'OIBT (N° 23) sous le titre *Restauration des paysages forestiers. Introduction à l'art et à la science de la restauration des paysages forestiers*. Cet ouvrage, dont la version en anglais a été mise à jour, est disponibles auprès d'Earthscan et inclut un nouveau chapitre qui présente les dernières réflexions sur

le concept de la restauration des paysages forestiers. Rédigé et remanié par une équipe internationale d'experts en foresterie (dont l'ancien rédacteur d'AFT, Alastair Sarre), ce manuel est le premier traité complet et pratique sur la restauration des paysages forestiers (RPF). La RPF offre un cadre d'action qui vient en complément de l'aménagement forestier durable et de l'approche écosystémique dans des paysages où la perte et la dégradation des forêts ont provoqué le déclin de la qualité des services rendus par l'écosystème. Le principal objectif de la RPF n'est pas de rétablir la forêt originelle, même si c'était possible, mais plutôt de renforcer la résistance vitale des paysages et de permettre ainsi de futures possibilités de gestion. Elle vise également à prêter main forte aux communautés dans les efforts qu'elles consacrent à préserver et développer les avantages qu'elles tirent de la gestion des terres. Les praticiens ont donc ainsi à disposition un manuel indispensable et de lecture facile qui porte sur tous les aspects de la foresterie et de la gestion des ressources naturelles.

► **Conseil canadien des ministres des forêts, 2006. Critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable au Canada: Bilan national 2005. Conseil canadien des ministres des forêts, Ottawa, Canada. ISBN 0 662 42817 X**

Disponible auprès du: Service canadien des forêts et des ressources naturelles, 580 rue Booth, Ottawa, Canada, K1A 0E4; Tél 1-613-947 7341; Fax 1-613-947 7396; cfs-scf@nrcan.gc.ca; www.ccfm.org/current/ccitf_f.php

Ce rapport, établi en s'appuyant sur le cadre des critères et indicateurs (C&I) du Processus de Montréal, est le deuxième que le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) publie sur les progrès réalisés au Canada en faveur de l'aménagement forestier durable. La première évaluation a été publiée en 2001

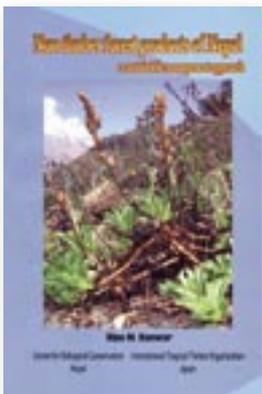


en tant que *Bilan national 2000*; cette dernière édition met l'accent sur les changements constatés et fait le bilan des progrès accomplis depuis la première étude. Ce rapport s'adresse particulièrement aux décideurs et planificateurs au Canada, mais il représente aussi un précieux ouvrage de référence pour ceux qui s'occupent d'établir

des rapports concernant les forêts et surtout pour les pays où les capacités de surveillance et de rapport concernant les forêts sont moins développées.

► **Kunwar, R. 2006. Non-Timber Forest Products of Nepal: A Sustainable Approach. Center for Biological Conservation. Népal. ISBN 99946 992 0 2**

Disponible auprès de: Ripu M. Kunwar, GPO Boxe 19225, Katmandou, Népal; Tél 977-9841-275021; ripu@gmail.com

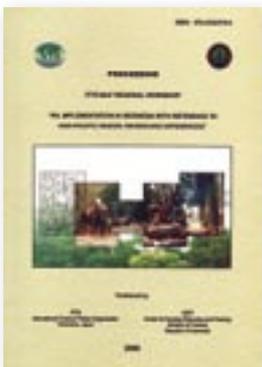


Ce volume, publié avec l'aide d'une bourse de l'OIBT, présente une information sur les produits forestiers non ligneux du Népal qui occupent une place importante sur les marchés locaux et mondiaux des produits médicinaux. Reconnaisant le rôle des plantes médicinales et aromatiques dans la conservation de la biodiversité et l'impact économique

croissant qu'elles ont à travers le monde, ce volume fournit des renseignements détaillés sur 25 espèces, ainsi que sur leurs répartition et habitat, floraison et fructification, inventaire, utilisation, composantes chimiques et commercialisation.

► **CFET/ITTO 2006. RIL Implementation in Indonesia with Reference to Asia-Pacific Region: Review and Experiences. Proceedings of an ITTO-MoF Regional Workshop. Center for Forestry Education and Training, Bogor, Indonésie. ISBN 979 25 8370 X**

Dépositaire: Secrétariat de l'OIBT (voir l'adresse complète à la page 2)



Ce rapport présente les actes d'un atelier organisé par l'OIBT et le Ministère des forêts (MoF) sur l'exploitation à faible impact (EFI), tenu à Bogor (Indonésie) en février 2006. Il reprend plusieurs exposés sur la formation à l'EFI, sa planification, et des expériences de sa mise en oeuvre en Indonésie et

dans d'autres pays de la région Asie-Pacifique, notamment au Myanmar, au Viet Nam, en PNG et en Malaisie.

► **MCPFE 2007. Report of the Inter-Criteria and Indicators (C&I) Process Collaboration Workshop. Ministerial Conference on the Protection of Forests in Europe, Warsaw, Pologne. ISBN 10 83 922396 6 0**

Dépositaire: Secrétariat de l'OIBT (voir l'adresse complète à la page 2)



Ce rapport présente les résultats des travaux d'un atelier sur les critères et indicateurs, que le Secrétariat de la Conférence des Ministres pour la protection des forêts en Europe (CMPFE) a tenu en Pologne en 2006. Y ont participé les représentants de plusieurs organisations, à savoir l'OIBT, le Processus de Montréal, la CMPFE, la FAO, la

Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE-ONU), et le Service des forêts des Etats-Unis. Ce volume (imprimé par le bureau de liaison du Processus de Montréal au Japon) contient trois exposés présentés au cours de l'atelier ainsi qu'un résumé des observations et recommandations faites par les participants à l'atelier en vue de promouvoir la collaboration entre les processus de c&i au sujet des définitions utilisées et de la mise en oeuvre des c&i en tant qu'outils de suivi, rapport et évaluation de l'aménagement durable des forêts.

► **ISME et ITTO 2006. Improving and Expanding Global Mangrove Database and Information System (GLOMIS) and its Networking. International Society for Mangrove Ecosystems, Okinawa, Japon. ISBN 4 906584 12 8**

Dépositaire: Secrétariat de l'OIBT (voir l'adresse complète à la page 2)



GLOMIS est une base de données contenant des informations sur les mangroves, y compris une bibliographie scientifique et des renseignements sur les institutions et les spécialistes, ainsi que sur les projets et programmes dans ce domaine. Le projet GLOMIS a débuté en 1997 et a été mis en oeuvre par la Société internationale pour les écosystèmes de mangrove (ISME) avec

le soutien de l'OIBT. Sa troisième et dernière phase vient récemment d'être achevée. Sous la forme d'archives des nouvelles et des revues périodiques du projet, cette publication fait un tableau général du développement et de l'histoire de GLOMIS. Elle fournit, sur son propre site Web (www.glomis.com), une information générale sur le projet et sur les moyens d'accès à la base de données, laquelle est également disponible sur cédérom.